



JUSTIFICATIF PERMANENT DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL

Exploitant(e) Agricole

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e)exploitant(e) agricole sur la
commune de.....

Date de naissance :

N° de Siret :ou N° Pacage:.....

certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié à l'exercice de mon activité professionnelle et qu'il ne peut être ni différé, ni organisé sous forme de télétravail.

Le présent justificatif couvre :

- les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle
- les déplacements nécessaires aux besoins de l'exploitation agricole

Attestation permanente valable à compter du 29 octobre 2020 et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e)